

Le suivi est organisé par le Conseil Général.

Le RCO suit la qualité des masses d'eau classée en risque, c'est-à-dire les **masses d'eau** identifiées comme **risquant de ne pas atteindre les objectifs environnementaux de la DCE**. Les stations du contrôle opérationnel sont destinées à évaluer directement l'état de la masse d'eau selon le risque identifié. La station va donc suivre le paramètre qui pose problème.

Lorsque le bon état est atteint, ce contrôle s'arrête et la veille est assurée par le RCS. Sur le territoire du SAGE de la baie de Douarnenez, deux cours d'eau sont suivis par le RCO :

- le **Kerharo** à Ploéven (pont au lieu-dit Le Varc'h, 04179678) ; paramètre hydromorphologie
- le **Ris** à Kerlaz (pont au lieu-dit Kerollier, 04179690) ; paramètre pesticides

Accès aux données :

<http://osur.eau-loire-bretagne.fr/exportosur/index.jsp>

